

Ordonnance du Roy pour régler le rang entre les officiers des régimens des Fusilliers & Bombardiers & ceux des compagnies de Canoniers, avec les officiers d'Artillerie. Du treizième décembre 1686.

Titre(s) : Ordonnance du Roy pour régler le rang entre les officiers des régimens des Fusilliers & Bombardiers & ceux des compagnies de Canoniers, avec les officiers d'Artillerie. Du treizième décembre 1686. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1686

Description matérielle : 2 p. ; in-f?.

Sujet(s) : 17e siècle

France

artillerie

texte réglementaire